

**Règlement particulier du
« 4e Tournoi Senior JYB – YVRAC »
des 30 Avril 1^{er} Mai 2022**

1. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Ce règlement complète le règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton.
Les décisions des Juges Arbitres sont sans appel.

2. Le tournoi se déroule au gymnase omnisport situé 1 chemin de Mirefleurs 33370 Yvrac les 30 avril et 1^{er} mai 2022.

3. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBaD en catégorie Sénior ainsi que les jeunes et vétérans autorisés à jouer en Sénior avec classements de NC à N2.

4. Les tableaux proposés sont les doubles et doubles mixtes en catégories N2, N3, R, D , P et NC.
Le déroulement de la compétition se fera avec une phase de poules (de 4 ou 5) puis élimination directe.

5. Le nombre de participants est limité sur chaque journée pour garantir la constitution de poules de 4 ou plus. En conséquence, les inscriptions complètes et accompagnées de leur règlement, seront traitées par ordre d'arrivée. En cas de surnombre, les joueurs inscrits en dernier ne pouvant être acceptés seront placés sur liste d'attente.

- *** Compte tenu de la règle fédérale du facteur maximal de 16 entre la plus grande et la plus petite cote des joueurs(ses), prises individuellement, dans un même tableau, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription des paires hétéroclites dont l'écart entre les cotes des 2 joueurs(ses) est trop important pour la bonne constitution des tableaux. Dans la mesure du possible, les paires hétéroclites seront glissées dans la série immédiatement inférieure ou supérieure quand cela est possible. ***

6. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 1 ou 2 tableaux qui sont répartis comme suit :
Samedi 30 Avril : Doubles Hommes et Doubles Dames
Dimanche 1^{er} Mai : Doubles Mixtes

7. La date limite de réception par courrier des inscriptions avec règlement est fixée au vendredi 15 avril 2022. La constitution et le tirage au sort des tableaux seront effectués le samedi 23 avril et aucun forfait annoncé à partir de cette date ne sera remboursé.

8. Tarifs d'inscription : 15€ pour 1 tableau, 20€ pour 2 tableaux.
Privilégier en priorité les inscriptions et règlement groupés par club.

9. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour le tournoi sont les « BABOLAT 3 ». Des volants homologués seront en vente dans la salle.

10. Les matchs se feront en auto-arbitrage.

11. Le temps de repos entre deux matchs ne pourra pas être inférieur à 20 min.

12. Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match.

Cinq minutes après le troisième appel de son match, tout joueur absent du terrain pourra être disqualifié (WO) par le juge-arbitre sur l'ensemble des tableaux de la compétition. Se référer au règlement des forfaits de la FFBD pour connaître les éventuelles sanctions en cas de forfait.

13. Les règles du jeu sont celles édictées par la FFBD en vigueur au moment de la compétition. Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la FFBD. Les conditions particulières à la salle sont que si le volant touche un élément fixe du plafond ou un fil de suspension :

- à l'engagement, le volant est remis une fois,
- au cours de l'échange, le volant est compté faute.

14. Dans le cas d'une absence justifiée d'un(e) des deux partenaires de double ou mixte, il/elle pourra être remplacé(e) par un autre joueur si le tableau n'a pas débuté.